

PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**  
**SERVICE EXPERTISE TECHNIQUE**

Affaire suivie par Didier MOUTON  
Tél : 04 73 42 16 73  
didier.mouton@puy-de-dome.gouv.fr

Clermont-Ferrand, le 23 août 2019

*Destinataires au verso*

Mesdames, Messieurs les Maires,

Afin de prévenir les effets du bruit et d'en réduire les niveaux excessifs, la directive Européenne n°2002/49/CE impose la réalisation de Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE).

À ce titre, la Direction Départementale des Territoires (DDT) a établi un projet de PPBE relatif aux principales infrastructures de transport de l'État dans le Puy-de-Dôme et dont vous trouverez un exemplaire ci-joint.

En application de l'article R.572-9 du code de l'environnement, ce projet de PPBE fait l'objet d'une consultation du public du 3 juin au 3 août 2019.

Votre commune étant concernée par au moins une des infrastructures de ce PPBE, je vous transmets ci-joint une affiche relative à cette consultation que je vous saurais grès de bien vouloir apposer en mairie.

À l'issue de la consultation, le projet de PPBE sera complété d'une note exposant les résultats de la consultation du public et les suites qui lui ont été données. Ce PPBE sera alors soumis à l'approbation de la préfète puis publié sur le site internet des services de l'État dans le Puy-de-Dôme.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Directeur départemental des territoires,

Armand SANSEAU

DDT 63  
7 rue Léo Lagrange  
63033 CLERMONT FERRAND CEDEX 1  
Tél. 04.73.43.16.00

site internet : [www.puy-de-dome.gouv.fr](http://www.puy-de-dome.gouv.fr)

Localisation des services :

Administration générale, Habitat Rénovation Urbaine  
Prospective Aménagement Risques  
7 rue Léo Lagrange – 63033 CLERMONT FERRAND CEDEX 1  
Tél. 04.73.43.16.00

Économie Agricole, Eau-Environnement-Forêt, Expertise Technique  
Site de Mermilhac – BP 43 – 63370 LEMPDES  
Tél. 04.73.42.14.14

Courriel : [ddt@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:ddt@puy-de-dome.gouv.fr)

Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi 8 H 30/12 H 00 – 13 H 30/16 H 30

**Liste des destinataires :**

Mesdames et Messieurs les Maires des communes de :

- Arconsat
- Artonne
- Aubière
- Authezat
- Beaulieu
- Beauregard-l'Évêque
- Beauregard-Vendon
- Bourg-Lastic
- Briffons
- Bromont-Lamothe
- Celles-sur-Durolle
- Chabreloche
- Chambaron-sur-Morge
- Champs
- Chapdes-Beaufort
- Charbonnier-les-Mines
- Charbonnières-les-Varennnes
- Charbonnières-les-Vieilles
- Cisternes-la-Forêt
- Clermont-Ferrand
- Combronde
- Coudes
- Cournon d'Auvergne
- Culhat
- Davayat
- Gelles
- Gerzat
- Gimeaux
- Heume l'Eglise
- Issoire
- Joserand
- La Monnerie-le-Montel
- La Roche-Blanche
- La Sauvetat
- Lempdes
- Les Martres-d'Artière
- Lezoux
- Le Breuil-sur-Couze
- Le Broc
- Le Crest
- Loubeyrat
- Lussat
- Malintrat
- Manzat
- Messeix
- Ménérol
- Montpeyroux
- Moriat
- Orbeil
- Orcet
- Orléat
- Palladuc
- Parent
- Pérignat-lès-Sarliève
- Peschadoires
- Pessat-Villeneuve
- Pont-du-Château
- Prondines
- Pulvérières
- Riom
- Saint-Agoulin
- Saint-Beauzire
- Saint-Bonnet-près-Riom
- Saint-Germain-Lembron
- Saint-Julien-Puy-Lavèze
- Saint-Myon
- Saint-Ours
- Saint-Rémy-sur-Durolle
- Saint-Sulpice
- Saint-Yvoine
- Sauvagnat-Sainte-Marthe
- Tallende
- Teilhède
- Thiers
- Vensat
- Veyre-Monton
- Yronde-et-Buron